



Tout le monde est fumeur sauf mon mari dans le garage où il travaille ! Que faire ?

Rubrique : questions-réponses - Date : mercredi 31 octobre 2012

Bonjour,

Mon mari et moi même avons cessé de fumer il y a un an. Depuis il a obtenu un poste de mécanicien automobile dans un garage.

Le souci est que je ne supporte plus du tout, le voir rentrer les soirs, \ puant le tabac\ .

Il me dit que ce n'est pas de sa faute car ses collègue et son patron fument autour de lui. Existe il une solution pour que cela cesse ? Cordialement

Réponse :

Si vous estimez que la santé de votre mari est mise en danger par le tabagisme passif dans son lieu de travail, il vous est possible indifféremment de mener les actions suivantes :

- Demander l'aide de l'inspection du travail qui a désormais compétence pour constater et réprimer cette infraction ;
- Déposer une plainte devant le Conseil de Prud'hommes ;
- Exercer votre [droit de retrait](#) dans les conditions prévues par la loi ;
- Ou déposer [une plainte](#) devant le procureur de la République.

Nous vous conseillons d'effectuer ou de confirmer toujours vos démarches par courrier en (AR). Si vous craignez que la situation professionnelle de votre mari risque de devenir instable, il faut demander que votre anonymat soit respecté. Par contre, il ne faut jamais écrire de manière anonyme.